



## Agir

Gagner la bataille conduire à la paix- les forces terrestre dans les conflits aujourd'hui et demain

extrait du FT-01

Publié le 03/12/2018

Histoire & stratégie

**Une intégration européenne de plus en plus forte multipliera les engagements communs alors que l'OTAN demeure, pour partie, le cadre de la définition de l'interopérabilité de nos forces et celui de notre entraînement.**

**Les coalitions de circonstances pourraient devenir le cadre privilégié de nombre d'opérations à venir.**

**Cependant l'engagement multinational présente de multiples contraintes. Facteur important de légitimité, il n'est pas, intrinsèquement, facteur d'efficacité militaire.**

### **1 - L'ACTION INTERARMES AU CŒUR DU COMBAT AÉROTERRESTRE**

Le combat aéroterrestre est interarmes par nature. Les caractéristiques d'un milieu extrêmement varié et segmenté interdisent de concentrer sur une même unité ou plateforme toutes les fonctions nécessaires à un combat donné. Le combat interarmes combine au sein de structures tactiques les effets de fonctions opérationnelles (les « armes ») habituellement réparties dans des unités distinctes. Clé de l'intégration interarmées, sa maîtrise permet au commandant d'une opération de disposer d'une force aéroterrestre agissant de manière cohérente au sol et près du sol tout en assurant la complémentarité nécessaire avec les autres armées.

Le combat interarmes répond parfaitement à l'importance croissante de l'action dans des zones urbanisées qui rend encore plus nécessaire la coordination des effets. Dans ce milieu cloisonné aux espaces restreints, le succès ne peut se concevoir sans une combinaison et une intégration temporaire des diverses capacités. En cours de conflit, la diversité des situations et l'évolution des conditions d'emploi de la force renforcent la nécessité de l'action interarmes.

Longtemps limitée vers le bas au niveau des brigades puis à celui des groupements tactiques, c'est-à-dire aux structures de type bataillonnaire ou régimentaire, l'action interarmes s'avère maintenant nécessaire aux échelons subordonnés. Les compagnies d'infanterie et les escadrons blindés doivent pouvoir former l'ossature de sous-groupements tactiques interarmes sur lesquels s'agrègent les fonctions de contact ou d'appui nécessaires pour une mission donnée. Par ailleurs, particulièrement en milieu cloisonné, il s'avère souvent utile de constituer des détachements interarmes de volume réduit, de la valeur d'une section voire d'un groupe.

Enfin, en passant de l'intervention initiale où sont impliquées des fonctions opérationnelles optimisées dans ce but, à une phase de stabilisation visant à établir les conditions de la paix, les forces terrestres voient leurs besoins capacitaires évoluer par une forte croissance des fonctions de contrôle du milieu, de sécurité et de mobilité au dépend de celles de destruction et d'agression. Cependant, si elles doivent pouvoir passer au second plan, les armes de destruction doivent pouvoir être immédiatement disponibles car elles restent nécessaires pour dissuader un adversaire ou le contraindre en cas de reprise des violences. Aussi, toutes les unités doivent être en mesure d'exécuter des formes d'action interarmes adaptées à la stabilisation puis à la normalisation et posséder un socle commun de formation qui renforce la capacité d'adaptation et de réversibilité des forces terrestres sur les théâtres d'opérations.

Inséparable de l'action terrestre, **le combat interarmes voit sa nécessité renforcée** par l'importance du combat en zone urbanisée et la variété des situations ou des conditions d'emploi de la force.

Longtemps limitée vers le bas au niveau des groupements tactiques, l'action interarmes s'avère couramment **nécessaire aux plus petits échelons**. Par ailleurs, les forces terrestres voient leurs besoins capacitaires évoluer vers une moindre utilité des fonctions de destruction et d'agression et une forte croissance des fonctions de contrôle du milieu et de sécurité.

## 2 - UN CADRE INTERARMÉES PERMANENT

La variété des engagements place le combat terrestre dans un cadre interarmées permanent qui transcende les compétences exclusives de chaque armée. Les forces terrestres agissent dans des ensembles interarmées dont l'interdépendance des différentes composantes (armées et services) s'affermi jour après jour.

Le commandement d'une opération est toujours interarmées au niveau stratégique, soit au sein de l'état-major des armées, soit au sein d'une alliance ou d'une organisation internationale auxquelles il peut être délégué. Sur chaque théâtre, il l'est aussi au niveau opératif et le commandant de la force, le COMANFOR, dispose d'un poste de commandement interarmées. Il peut l'être au niveau tactique quand le volume ou la caractéristique des forces justifient une intégration poussée ou dans le cadre de la mise sur pied de composantes interarmées pour des opérations amphibies, aéroportées ou spéciales.

En outre, la coordination croissante de certaines fonctions, le partage de matériels de même type ou des nécessités opérationnelles ou organiques peuvent étendre à certains domaines une intégration interarmées qui descend jusqu'aux plus petits échelons.

Si, au cours d'une opération, la composante qui bénéficie du soutien des autres peut

varier, la composante terrestre y tient presque toujours une place prépondérante.

En phase d'intervention, le rôle principal revient à l'une ou l'autre des composantes en fonction des objectifs et des capacités à mettre en œuvre. C'est le cas, par exemple, pour des forces aériennes ou aéromaritimes quand il s'agit de réduire des capacités adverses par le feu avant une offensive terrestre ou bien un assaut amphibie ou aéroporté. Les opérations aériennes et aéronavales de la guerre du Golfe en 1991, du Kosovo en 1999 ou d'Afghanistan en 2001 l'illustrent parfaitement. Mais détruire les capacités ennemies ou interdire l'accès à telle ou telle zone à distance ne suffisent pas au succès. Aussi, vient toujours le moment où l'engagement au sol s'avère nécessaire. En dépit de la capacité des autres armées à infliger de graves dommages à la force adverse, seules les forces terrestres peuvent conquérir un objectif et le tenir, assurer la sécurité des zones conquises ou battre des forces terrestres ennemies, c'est-à-dire emporter la décision.

Dans les phases de stabilisation et de normalisation, l'engagement au sol des forces terrestres joue un rôle prépondérant dans l'effet dissuasif de la force interarmées, sur l'environnement humain ou pour l'accès des organisations internationales et non gouvernementales à la zone. Leur présence est aussi la preuve de la volonté politique du pays. L'adaptation permanente, la connaissance du milieu, l'évaluation et, donc, l'indispensable capacité de discrimination, donnent aux hommes et aux femmes présents sur le terrain le rôle principal.

Plus que jamais au premier plan, les forces terrestres agissent dans la quasi-totalité du conflit avec le soutien des autres composantes dans un véritable combat interarmées terrestre.

### **3 - LA MULTINATIONALITÉ, LÉGITIMITÉ ET CONTRAINTES**

L'engagement des forces dans un cadre multinational devient la norme car la communauté internationale ne conçoit plus la gestion des conflits hors d'un cadre multilatéral dont l'Organisation des Nations Unies assure généralement la légalité. En outre, l'engagement à plusieurs renforce la légitimité de l'action quand l'opération unilatérale d'un seul peut faire peser des doutes sur les intentions et les objectifs politiques. Or, l'observation montre que le déroulement d'une opération et le processus de sortie de crise sont intimement liés à la légalité et la légitimité de l'intervention armée et aux soutiens internes et externes que celles-ci entraînent. Enfin, le coût et la multiplication des opérations militaires amènent les Etats impliqués à rechercher au sein de coalitions la répartition du poids financier et des charges.

Pour notre pays, l'intégration européenne croissante multipliera les engagements communs des forces terrestres des différents pays de l'Union dont les opérations Concordia en Macédoine (2002), Artémis en Ituri (2003), l'EUFOR en Bosnie-Herzégovine (2004) ou la mise sur pied d'une force européenne en République du Congo en 2006 sont les prémices. De même, les nécessités politiques et économiques de cette intégration engendrent une relative communauté d'équipements des forces terrestres, source de cohérence opérationnelle et de maîtrises des coûts. Dans le même temps, étant toujours le cadre de notre défense collective, l'OTAN demeure, pour partie, celui de notre entraînement et de la définition de l'interopérabilité de nos forces.

Mais les Etats répugnant de plus en plus à l'automatisme tout en souhaitant s'engager dans la gestion des crises, les coalitions de circonstances pourraient devenir le cadre privilégié des opérations à venir. Ceci devrait conduire l'armée de Terre à devoir s'engager, d'une part, dans le cadre de coalitions de nations militairement et technologiquement avancées et, d'autre part, dans celui de coalitions hétérogènes aux

standards inégaux orientées vers des opérations centrées sur la stabilisation.

Cependant, quel que soit le type d'alliance ou de coalition, et même s'il répond à une nécessité politique et à un souci de légitimité de l'action, le caractère multinational des engagements engendre des difficultés. En effet, les exigences des différents partenaires voulant faire valoir leurs domaines d'excellence pour assurer leur influence au sein des coalitions peuvent déséquilibrer la composition d'une force. En outre, les inégalités techniques et opérationnelles, par exemple entre une force numérisée et une qui ne l'est pas, sont susceptibles de créer des problèmes d'interopérabilité et des incohérences d'ordre capacitaire qu'un adversaire habile saura exploiter. En dépit de son caractère inéluctable, la multinationalité affaiblit parfois l'efficacité militaire de la force, nécessite de rechercher une interopérabilité coûteuse en termes d'équipements et de procédures et rend plus complexe la gestion des règles d'engagement.

---

**Titre :** Agir  
**Auteur(s) :** extrait du FT-01  
**Date de parution :** 27/11/2018

---